

**PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE OUVERTE AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES  
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) ET PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)**

→ **OBJET** : création d'un entrepôt composé de 9 cellules de stockage, complété par des locaux et installations techniques, présentée par la SAS PANHARD DÉVELOPPEMENT

→ **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** : Route de Roinville à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN (28700)

→ **PORTEUR DE PROJETS** : SAS PANHARD DÉVELOPPEMENT, pour la partie ICPE et société SNC AUNEAU 1, pour la partie PC (Siège social des sociétés : 10, rue de Roquépine, 75008 PARIS)

→ **LES INFORMATIONS RELATIVES AUX PROJETS POURRONT ÊTRE OBTENUES AUPRÈS DE** : Mme Sylvie MICELI, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage , PANHARD GROUPE, TÉL : 01 42 56 41 15 - MAIL : Sylvie.Miceli@panhardgroupe.com

→ **DURÉE DE L'ENQUÊTE** : 34 jours, du mercredi 7 avril, 9h00 au lundi 10 mai 2021, 17h30.

→ **LES DOSSIERS COMPLETS (ICPE et PC) SONT DÉPOSÉS EN MAIRIE D'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN**, où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture de la mairie. Ces horaires peuvent être modifiés en raison des mesures sanitaires.

Les dossiers complets qui comportent en outre l'étude d'impact et son résumé non technique, l'étude de dangers, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du pétitionnaire seront également consultables par voie dématérialisée sur le site de la Préfecture: <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/en-cours> et en consultation à la Préfecture d'Eure-et-Loir – place de la république à Chartres, sur un poste informatique.

Les avis émis par les collectivités territoriales et leurs groupements seront insérés sur le site internet de la Préfecture mentionné plus haut, à mesure de leur réception.

→ **COMMISSAIRE ENQUÊTEUR** : M. Albert KATIC, Lieutenant-colonel de SDIS en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, avenue Gambetta, aux dates et heures suivants :

<b>Le mercredi 7 avril 2021</b>	<b>De 9h00 à 11h00</b>
<b>Le samedi 24 avril 2021</b>	<b>De 10h00 à 12h00</b>
<b>Le lundi 10 mai 2021</b>	<b>De 15h00 à 17h30</b>

→ **LES MESURES SANITAIRES LIÉES AU COVID 19** mises en place dans le cadre de cette enquête seront affichées en mairie. Le public devra obligatoirement porter un masque et se munir d'un stylo s'il souhaite déposer une observation ou une proposition.

→ **PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS** :

- sur le registre papier ouvert à cet effet en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien et accessible aux heures d'ouverture au public,
- par voie postale adressé au commissaire enquêteur en mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien ( Avenue Gambetta, BP 90090, 28702 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien)
- à l'adresse électronique suivante : [pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr)

→ **LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS MOTIVÉES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SERONT CONSULTABLES**, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, en mairies d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien (commune d'implantation du projet) et d'Aunay-sous-Auneau, Oinville-sous-Auneau, Béville-le-Comte et Roinville-sous-Auneau (communes du périmètre d'affichage) ainsi qu'à la préfecture d'Eure-et-loir – DC- bureau des procédures environnementales et sur le site internet de la préfecture d'Eure-et-loir.

→ **À L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE**, le Préfet d'Eure-et-Loir accordera l'autorisation sollicitée assortie de prescriptions ou prononcera le refus par arrêté motivé. Le Maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien accordera ou non le permis de construire.